

Réunion du 2 décembre 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, M. Sébastien ZAEGEL, membres.
- Procurator(s) : Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à M. Etienne WOLF, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise BUFFET
- Excusé(s) :
- Absent(s) : Mme JURDANT-PFEIFFER Pascale, Mme PFERSDORFF Françoise, M. SENE Marc
- Ne prennent pas part au vote : M. Bernard FISCHER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Marcel BAUER, M. Etienne WOLF, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, M. Jean-Louis HOERLE, M. Serge OEHLER, M. Frédéric BIERRY
- Rapporteur : M. Etienne WOLF

CP/2019/564
L5_2019_11_22_564

73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Proposition d'attribution d'agrément et de subvention départementale pour la création de logements locatifs sociaux

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer :

- à OBERNAI HABITAT un agrément au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat, pour la construction de 25 logements PLUS collectifs situés avenue de Gail à Obernai ;
- à HABITAT DE L'ILL un agrément et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 56 800 € pour la construction de 7 logements PLUS et de 4 logements PLAI situés 7 rue Principale à Altorf ;
- à OPUS 67 des agréments au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat, pour la construction de 14 logements collectifs PLUS situés rue de l'Eglise à Seltz et pour l'acquisition-amélioration de 20 logements collectifs PLUS et l'acquisition-amélioration de 2 logements individuels PLUS situés 1a, rue de Molsheim à Erstein ; des agréments et subventions au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 27 600 € pour la construction de 4 logements collectifs PLUS et 2 logements collectifs PLAI situés 33, rue de l'Ecole à Bischoffsheim et pour un montant de 46 000 € pour l'acquisition-amélioration de 5 logements collectifs PLAI situés 20, rue de l'Oignon à Saverne ;
- à BATIGERE des agréments et subventions au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 142 800 € pour la construction de 24 logements PLUS collectifs et de 14 logements PLAI collectifs situés rue de l'Apothicaire - rue du parcage à Haguenau ;

- à DOMIAL ESH un agrément au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat, pour la construction de 10 logements PLUS individuels situés rue Simone Veil à Val de Moder et pour la construction de 11 logements PLUS collectifs situés avenue de la Gare à Rosheim.

La Commission Permanente approuve, par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les termes des conventions-type d'agrément, d'attribution et/ou de réservation de logements sociaux à conclure entre le Département, OBERNAI HABITAT, HABITAT DE L'ILL, OPUS 67, BATIGERE et DOMIAL ESH.

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu les conventions particulières à conclure sur cette base entre le Département, OBERNAI HABITAT, HABITAT DE L'ILL, OPUS 67, BATIGERE et DOMIAL ESH.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 43

Vote(s) pour :	Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT	35
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191202-
lmc1132465-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/19